

intérieur de l'église, où l'on monte par plusieurs marches. L'archivolte est en ogive surbaissée, formée de trois arcades secondaires, placées en retraite par ressauts réguliers sur un pareil nombre de voussures (II : 1, 2). La plus intérieure offre une gorge au-dessus de laquelle est comme suspendu, de distance en distance, un ornement délicatement sculpté; l'archivolte moyenne présente une gorge semblable, dans laquelle serpente irrégulièrement une tige ornée de feuilles; enfin la plus extérieure est ornée d'un tore chevronné inscrit par un tore simple engagé et un cordon de dents de scie. Une moulure plus extérieure encore, en ogive plus aiguë et ornée de têtes de clous, a été ajoutée immédiatement au-dessus de cette archivolte multiple. Au-dessus de la pointe de cette ogive on voit, encastrée dans le mur, une pierre sur laquelle est sculptée en relief une statue très-grossière (II : 2, 6) aux membres tordus, représentant un évêque en habits pontificaux (sans doute saint Lucien, patron), sa crosse à la main gauche, et la droite élevée comme pour bénir. Ce portail et cette statue sont enduits d'une épaisse couche de badigeon.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Nef (I : 6, 7). — L'intérieur de la nef d'Ansacq n'offre pas la moindre trace d'ornementation; elle est couverte d'un plafond horizontal en bois. Ses deux murs latéraux offrent supérieurement l'évasement des fenêtres à plein cintre qui l'éclairent de chaque côté; l'un et l'autre (I : 7) sont renforcés au niveau de la quatrième fenêtre d'un contre-fort en forme de pilastre saillant qui paraît dater du xv^e siècle. Vers le transept, le mur du nord (*ibid.*) offre la baie rectangulaire, surmontée d'un plein cintre en retraite, de la porte latérale de ce côté. Le mur du sud présente aussi la baie à plein cintre de la petite porte latérale voisine de la façade. Le mur de celle-ci n'a intérieurement rien de particulier que l'évasement (à 6^m, 93 du sol) de la fenêtre, en ogive surbaissée, de la façade, et, au-dessous, l'évasement cintré de la baie du portail. — Le sol de cette nef a une inclinaison de 75 millimètres par mètre vers la façade. Il est élevé de trois marches au niveau des deux contre-forts intérieurs.

AUVILLER.

(Hauviller près Clermont. — *Altus mons.*)



On comptait autrefois dans le pays deux lieux portant le nom d'Auviller, qui étaient l'un et l'autre le siège d'une cure. Celui dont l'église va nous occuper dépendait de l'archidiaconé de Clermont (*). Le patronage de la cure en appartenait, dans les derniers siècles seulement, à l'abbaye de Saint-Lucien.

L'orientation de l'église d'Auviller (1, 2), dont nous avons à décrire la nef et le clocher, présente une déviation assez sensible : l'axe transversal est reporté de 19 degrés vers l'ouest par rapport au nord vrai. — Le plan de la nef (1) est rectangulaire. — L'appareil des murs varie; il est en général formé de moellons noyés dans du mortier, et de pierres de taille. — La hauteur de la maçonnerie du clocher, par rapport au sol intérieur de l'église, est de 11 mètres; la longueur intérieure de la nef est de 12^m, 25; et sa largeur de 6^m, 80.

(*) L'autre Auviller, en latin *Altum villare*, dépendait de l'archidiaconé de Breteuil. C'est probablement à cette localité que se rapporte la donation que Pierre I, premier abbé de Beauré, reçut en 1146 de tout ce que Nicart de Lihus et son gendre Arnoult possédaient sur le territoire d'Auviller. Nous pensons qu'il faut lui rapporter également les mots *medietatem villæ quæ Altum villare dicitur*, qui se lisent dans la charte de 1164, relative aux possessions de l'abbaye de Breteuil.

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Nef (1, 3). — Le mur du nord (3) est le seul de ceux de la nef qui n'ait pas été radicalement remanié. Il est percé inférieurement, vers son centre, d'une petite porte sans ornements (3, 6), dont les pieds-droits supportent un linteau à angle supérieur très-obtus, surmonté lui-même d'une arcade à plein cintre non saillante, qui est comme encastrée dans le plein du mur, et formée de claveaux inégaux, aujourd'hui disloqués à peu près complètement. Plus haut, existent trois petites fenêtres à plein cintre, dont la plus voisine de la façade, seule encore ouverte, est évasée à l'extérieur (3, 7); leur archivolt se compose de cinq claveaux inégaux. Ce mur n'a ni soubassement, ni couronnement. Son appareil se compose de moellons bruts rangés sans ordre particulier, mais les extrémités latérales des murs, les baies des fenêtres et celle de la porte latérale, sont en pierres de taille.

Clocher (3, 10). — Le clocher est carré de plan. Les murs latéraux (3) qui le supportent sont en retraite extérieurement sur ceux de la nef. Ils sont percés l'un et l'autre d'une petite fenêtre à plein cintre (8), profondément évasée à l'extérieur. Plus haut, on voit un couronnement (3) formé de cinq *consoles* saillantes (9) supportant une moulure horizontale en encorbellement; celle-ci forme le bord d'une pente rapide en pierres de taille non imbriquées, qui fuit en remontant jusqu'au mur propre du clocher, un peu au-dessous de la moulure qui marque la base de son étage inférieur. — Du côté sud, le clocher présente, entre cette moulure et le plan incliné dont nous venons de parler, des séries de moellons appareillés avec intention en *opus spicatum* grossier. La moulure en question (10 a, 11) est saillante et forme une rangée horizontale de modillons; elle était autrefois surmontée, sur chaque face, de deux baies adjacentes à plein cintre et sans ornements. Au niveau de l'imposte de ces baies (actuellement bouchées), une moulure saillante (10 b, 12), composée d'une série de listels en encorbellement, fait le tour du clocher et n'est interrompue qu'au niveau des ouvertures. La moulure saillante qui sert de base au second étage du clocher (10 c, 11) se compose d'une série de modillons simples comme à la base du premier étage. De cette moulure, il s'élève, sur chaque face, une arcade principale à plein cintre, inscrivant deux petites arcades secondaires en retraite, aussi à plein cintre, et séparées par une colonne isolée, à laquelle correspondent deux autres colonnes engagées dans les pieds-droits de la principale arcade. Ces arcades étant à peu près complètement bouchées, on ne distingue que la face principale des chapiteaux (10, 13), dont la corbeille est ornée d'enroulements; leur tailloir forme, au niveau de l'imposte, une moulure en biseau (10 d, 14 a) ornée d'étoiles sculptées et qui entoure les angles du clocher; cette moulure reçoit les retombées de l'archivolt de l'arcade, dont les claveaux inégaux, au nombre de trente environ, sont inscrits par un cordon semi-circulaire de billettes simples et saillantes (14 b). Le tympan en retraite des deux arcades secondaires (10) est percé d'une ouverture ronde. Enfin le couronnement de cet étage et du clocher est une corniche simple (10 e, 15) à modillons très-espacés, surmontée d'un chapeau en planches imbriquées. Il est malheureux que ce curieux clocher menace ruine.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Nef (5). — La nef d'Auviller, absolument nue à l'intérieur, n'y présente rien à noter que son plafond de bois, le large évasement de la petite fenêtre du nord, et la petite porte du même mur, dont la baie rectangulaire est surmontée d'une simple arcade à plein cintre simulée.

Clocher (4, 5). — Au-dessous du clocher, et suivant le grand axe de l'église, il existe intérieurement un passage (4, a), qui n'a que 2^m, 90 de largeur et par où l'on communique de la nef au chœur par deux arcades ogivales simples. A droite et à gauche, une arcade simulée à plein cintre (5), de 3^m, 10 de hauteur et dont la retraite est de 80 centimètres (4), sont comme creusées dans le plein du mur, qui présente, au fond de ces arcades, l'évasement intérieur des deux petites fenêtres signalées plus haut à l'extérieur. Cette portion de l'église présente une voûte d'arêtes (4, 5), que l'on semble avoir voulu rendre plus étroite en rapprochant les murs latéraux l'un de l'autre, dans leur partie supérieure (4).

Cette voûte a ses arêtes renforcées de deux grosses nervures croisées, carrées de coupe (16), mais émoussées sur leurs arêtes libres, et dont les retombées sont reçues sur des espèces de consoles brutes, saillantes et situées aux quatre angles.

On ne peut parvenir dans le clocher qu'à l'aide d'une échelle, et encore cette ascension est-elle très-périlleuse par suite de la vétusté du plafond de bois de la nef, sur lequel il faut d'abord s'aventurer.

AVRECHY.

(Avrechi; Aurechy; Haurechy; Havreschy. — *Abriciacus; Averciacum; Habriciagus; Haureciacum; Haveriacum.*)

La cure d'Avrechy était à la collation du Prieur de Saint-Remy-l'Abbaye qui avait les grosses dixmes. L'église, placée sous l'invocation de saint Lucien, ne présente que le chœur qui doit nous occuper.

L'axe transversal de ce chœur est dévié de 20 degrés vers l'est par rapport au nord vrai (1, 2). — Son plan (1) a la forme d'un carré. — L'appareil de ses murs est en général en pierres de taille rangées par assises au nombre de quatre à cinq par mètre. — Sa longueur intérieure est de 6^m, 30, sa largeur de 6^m, 17, et sa hauteur sous voûte de 7^m, 45.

A l'extérieur, le mur du chevet (3) se termine en pignon assez aigu; il est flanqué latéralement de deux contre-forts moins saillants que larges, et percé de trois fenêtres à plein cintre, la centrale plus grande que les deux autres et surmontée d'un œil-de-bœuf. Ces trois fenêtres sont légèrement évasées extérieurement. Les claveaux de leur archivolt, au nombre de huit à douze, sont inscrits par une moulure saillante dont la coupe représente la forme d'un coin émoussé, et qui va d'une fenêtre à l'autre au niveau de l'imposte. L'appareil de ces cintres est plus parfait que celui du reste du mur: les joints n'y ont qu'un demi-centimètre d'épaisseur. L'œil-de-bœuf, immédiatement supérieur à la fenêtre centrale, est un peu ovale dans le sens transversal et sans évasement extérieur. Au-dessus de lui, le mur du chevet présente une légère retraite en larmier; celle-ci forme la base du pignon, qui est construit simplement en moellons rangés par assises. — Les murs latéraux du chœur (8), dont les assises sont séparées par des joints de 1 à 4 centimètres, sont renforcés vers le chevet par un contre-fort semblable à ceux de ce dernier et situé sur son prolongement. Ils présentent en outre à leur centre une fenêtre à plein cintre analogue à celles du chevet. Le mur du sud (8), profondément lézardé, est très-dégradé; comme l'opposé, il n'offre ni soubassement ni couronnement.

A l'intérieur (6, 7), le chœur d'Avrechy est remanié et dégradé. Le mur du chevet ne présente rien autre chose que le profond évasement des fenêtres et de l'œil-de-bœuf (4 *ab*, 5, 6), on n'y voit aucun ornement. Il en est de même des deux murs latéraux (7) qui n'offrent que l'évasement de leur fenêtre, à 2^m, 45 du sol. Mais aux quatre angles de ce chœur se voient des groupes de trois colonnes robustes (6, 7), hautes de 4^m, 20, et dont la base simple a 90 centimètres d'élévation; les chapiteaux sont pour la plupart très-frustes et empâtés d'un épais badigeon. On ne peut distinguer que sur trois ou quatre d'entr'eux seulement (9, 10) l'ornementation (végétale en grande partie) de leur corbeille. — Ces colonnes supportent les retombées de la voûte qui est d'arêtes et renforcée de nervures croisées (11 *b*) formées de trois tores réunis; un tore simple (11 *a*) dessine l'amortissement ogival de chaque mur. — Le sol intérieur de ce chœur offre ceci de particulier qu'il est élevé de deux marches dans la moitié orientale, et que son niveau (6, 7) est inférieur de plus de deux mètres au sol extérieur, circonstance qui donne à cette partie de l'église une très-grande humidité.